

46/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-CORSEDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 01 août 2024

Nombre de membres

. Afférents au C.M.  
19. En exercice :  
19. Qui ont pris part à la  
délibération :

Vote : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention 0

L'an deux mille vingt-quatre,  
et le premier août

à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, HLUSICKA, PAOLINI, SIMONETTI-MALASPINA et Mesdames LOUIS, SANCIU, SCOTTO, SEBASTIANI, VOLELLI.

Procurations : Mme FERRAGUTI à Mme SANCIU, Mme GUARDINI à Mr COSTA, Mr MORELLI à Mr HLUSICKA et Mme ROVERE à Mr OLMETA.

Absents : Mr FEYDEL, Mr PANZA, Mme PONZEVERA et Mr POLI

Mr HLUSICKA Antony a été nommé(e) secrétaire de séance.

DATE DE LA  
CONVOCATION  
26/07/2024  
DATE AFFICHAGE  
02/08/2024Objet de la délibération :**DM 1 PARKING**

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'effectuer des ajustements budgétaires sur le budget du PARKING pour pouvoir mandater une dépense d'investissement.

Il propose les modifications suivantes :

## INVESTISSEMENT

Dépenses :

Chapitre 2135

+1.500,00 €

Recettes :

Chapitre 021

+ 1.500,00 €

## FONCTIONNEMENT

Article 61528

- 1.500,00 €

Chapitre 023

+ 1.500,00 €

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

\*\*\*\*\*

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **Approuve** les propositions ci-dessus énoncées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.